

## Appel à participation au GT Métier d'InPact

Chèr·es membres du réseau InPact,

Pour mettre en œuvre une partie de son plan d'action, le Pôle InPact national et son groupe de travail Formation souhaitent constituer un groupe de travail "Métier". Ce groupe aurait pour objectifs principaux d'élaborer une définition collective du métier de paysan·ne et de proposer une stratégie d'action pour que cette définition devienne une référence dans la formation et l'accompagnement à l'installation des futurs paysans et paysannes, ainsi que dans la construction de politiques publiques agricoles et alimentaires.

Plusieurs des réseaux membres d'InPact ont mené ou mènent des travaux d'analyse et de réflexion sur le métier et ses évolutions. Le souhait, au sein de ce groupe de travail, est de rassembler ces travaux, d'échanger et de débattre, pour construire ensemble un positionnement commun. Pour participer à ce groupe de travail, nous sommes donc à la recherche de personnes qui, au sein de leur réseau, travaillent sur les sujets suivants : définition d'un métier, réflexion sur l'accès au métier, construction de formation certifiante, etc.

L'idéal serait d'avoir, pour chaque réseau, un·e administrateur·rice et un·e salarié·e. Le groupe de travail est ouvert aux membres des InPact territoriaux qui travaillent sur ces questions.

**Vous souhaitez participer au groupe de travail ?** Merci de le signaler à Aude VIDAL :  
[a.vidal@pole-inpact.fr](mailto:a.vidal@pole-inpact.fr)

**Vous pensez à une personne de votre réseau qui pourrait contribuer à ce groupe de travail ?** Faites-lui passer l'information !

Vous voulez en savoir plus ? Vous trouverez ci-dessous des détails concernant cette démarche.

Merci pour votre attention,

Le bureau du Pôle InPact national

## 1. Origines

### La formation pour InPact

“Pour InPACT, la formation est un moyen de mise en œuvre de notre projet d’agriculture citoyenne et territoriale. Notre activité de formation est tournée vers le changement de pratiques, vers la transition pour une agroécologie paysanne.” “Nous travaillons avec les paysan·nes, de l’émergence du projet de vie jusqu’à la transmission, dans le cadre d’un métier en plein évolution.”

Lire la note complète [Nous sommes le Pôle InPact et nous faisons de la formation](#)

### Une définition collective du métier de paysan·ne, un enjeu stratégique pour Inpact

Les travaux et réflexion du GT formation d’InPACT et les travaux menés par des membres, ont conduit à identifier comme stratégique un travail collectif de définition du métier de paysan·ne pour les membres d’InPACT.

Le 04 mars 2021 le Conseil d’administration du Pôle InPact national a donc pris la résolution suivante : “InPACT entame un travail de fond sur le métier de paysan·ne auquel forment les structures membres. Ce travail sera mené au sein d’un groupe composé des membres du GT formation, d’administrateur·trices InPACT et de personnes ressources, dont les membres du GT évaluer autrement.”

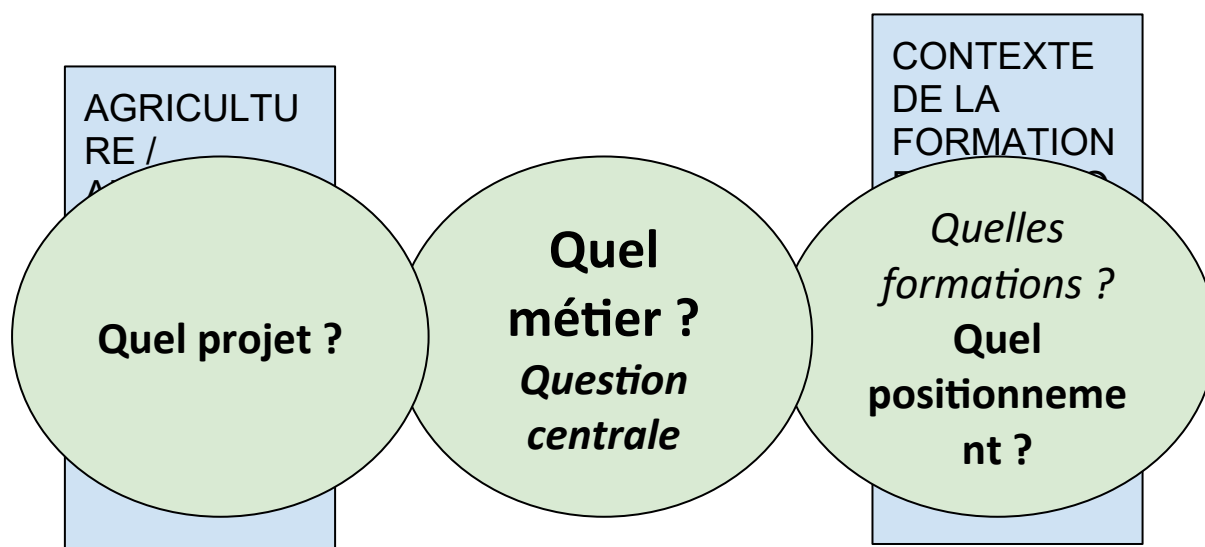
Ce travail fait partie du plan d’action InPACT 2022-27, dont voici un extrait :

*Axe stratégique 1- être un commun pour ses membres*

*1.4 Définir et mettre en oeuvre la vision sociétale d’InPACT*

*1.4.5 Métier paysan·ne : définir le métier que nous défendons pour transformer l’accès à celui-ci.*

## 2. Pourquoi travailler sur une définition commune du métier de paysan·ne ?



- **Définir un métier de paysan·ne nécessite de répondre à des questions autour du projet agricole et alimentaire d'Inpact, de préciser ce qui fait le commun d'Inpact**  
→ C'est une condition pour qu'Inpact devienne l'un des prescripteurs de la définition du métier de paysan.ne et qu'il soit donc consulté et écouté pour la construction des politiques publiques qui découlent de cette définition (enseignement agricole, installation...).
- **Définir le métier, doit permettre de préciser certaines des conditions d'accès au métier : de quelle formation, de quel accompagnement à ce métier on parle ?**  
→ C'est une condition pour défendre notre approche de la formation, mais aussi définir les alliances que nous souhaitons tisser avec les autres acteurs de ce champ (ex : enseignement agricole...)
- **Un socle commun est nécessaire pour mener de manière cohérente nos projets de pérennisation / développement de la formation**

### 3. [Avancer sur le sujet en 2023](#)

#### **Objectifs fin 2023 :**

- avoir une définition conceptuelle commune du métier
- avoir une vision des stratégies qui s'offrent à Inpact pour faire de cette définition une référence et proposer une stratégie d'action au conseil d'administration

#### **Etape 1 - Constituer un groupe de travail "Métier" composé d'administrateur·trices et de salarié·es :**

- de personnes investies dans des travaux en lien avec la formation et le métier dans leur structure ;
- de membres du CA Inpact ;
- de membres du GT formation ;
- de membre d'Inpact territoriaux participants à des projets communs sur ce sujet au sein de leur Inpact.

#### **Etape 2 - Partager avec ce groupe les conclusions de l'atelier "Paysan·ne : quel métier ?" du séminaire Inpact d'avril 2022**

[Consulter le compte-rendu](#)

#### **Etape 3 - Préciser les objectifs de l'année, les étapes et le calendrier du travail à mener avec le groupe**

#### **Etape 4 - Présenter cette feuille de route au CA InPACT de mai 2023**

**Étape 5 - Construire une formation sur la question du métier** (travaux existants, aspects techniques, aspects stratégiques...)

**Étape 6 - formuler une définition collective du métier et une stratégie d'action pour en faire une référence à présenter au CA InPact.**